



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

(Laurence GARNIER / Christophe RECONDU)

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à l'examen des comptes du Comité Judo Hérault pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Cet exercice se caractérise par une nette amélioration de la situation financière de l'association, avec un excédent de 20 192 euros, alors que l'exercice précédent présentait un déficit. Cette évolution s'accompagne d'un renforcement des fonds associatifs ainsi que d'une trésorerie solide, qui conforte la capacité de l'association à faire face à ses engagements.

Cette amélioration résulte à la fois d'une progression des produits, notamment des subventions et des ressources issues des partenaires institutionnels, et d'une maîtrise des charges, en particulier sur certains postes de dépenses externes.

Il convient néanmoins de souligner quelques éléments d'attention :

L'association reste dépendante, comme beaucoup de structures sportives, de financements extérieurs, ce qui implique une vigilance dans la pérennité de ces ressources.

Par ailleurs, l'évolution de certains postes, notamment les créances et les charges, devra faire l'objet d'un suivi attentif afin de s'assurer de leur bonne maîtrise dans la durée.

Enfin, la situation de trésorerie favorable constitue un point positif, tout en invitant à poursuivre la réflexion sur les projets et investissements futurs de l'association.

Dans ce contexte, et sur la base des éléments qui m'ont été communiqués, les comptes apparaissent réguliers et sincères.

Nous vous remercions de votre attention.

A Montpellier le 15-05-2026

Laurence GARNIER